

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

## Edito

En avril 2014 notre communauté d'agglomération avait installé son nouveau Conseil Communautaire, à la suite des élections municipales.

2015 est donc la 1ère année de plein exercice pour la nouvelle équipe amenée aux responsabilités.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre par les élus et les services, dans un contexte rendu difficile par les évolutions financières et juridiques que nous impose l'Etat, avec par exemple l'adoption de la loi NOTRe.

Dans ce contexte compliqué, flou et peu mobilisateur, nous avons dû mener une réorganisation importante de notre collectivité, en raison des transferts de compétence et du déploiement progressif de notre schéma de mutualisation.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de la Communauté d'agglomération pour leur capacité à accompagner ces évolutions qui impliquent pour eux un cadre de travail parfois instable.

Enfin, c'est en 2015 que nous avons adopté notre projet de territoire, qui fixe notre feuille de route jusqu'en 2020.

Après un important travail de consultation et d'arbitrages, ce projet de territoire a été adopté par un vote quasi unanime du Conseil Communautaire le 25 juin 2015.

De ce travail et de ce résultat, nous pouvons collectivement être fiers.

Il augure de notre capacité à relever tous les défis qui s'offrent à nous.

Soyez convaincus de ma détermination pour continuer à animer nos équipes avec pour seul objectif l'amélioration des services rendus à nos concitoyens et le développement de notre territoire.

**Nicolas Daragon,**

Président de Valence Romans Sud Rhône-Alpes  
Maire de Valence

## Sommaire

Présentation  
p. 4

Développement  
économique  
p. 8

Cohésion sociale  
p. 12

Culture  
p. 16

Qualité et Cadre de vie  
p. 20

Solidarité et équilibre  
des territoires  
p. 24

Organisation et  
compte administratif  
p. 28

Conclusion  
et perspectives  
p. 30

Structures et syndicats  
partenaires p. 32



## Faits marquants 2015

**Adoption du projet de territoire le 25 juin 2015**

**Mise en œuvre du fonds de concours** pour soutenir financièrement les réalisations des communes

**Création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme**  
Mutualisé pour 33 communes, ce nouveau service est opérationnel depuis le 1er janvier 2015. Il instruit pour le compte des communes qui le souhaitent tous les actes d'urbanisme, les communes continuant de gérer l'accueil du public et la formulation des avis. 3762 actes d'urbanisme instruits.

**Lancement du programme « Renov'Habitat Durable »**

**Des prêts plus pratiques dans les médiathèques**

Mise place de l'automatisation des opérations de prêts/retours dans les médiathèques de Bourg-lès-Valence et Valence centre

**Lancement de l'élaboration du Schéma de Développement Touristique 2016-2021.**

**2015 :**

une première année d'actions pour la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes

**2014 :**

création de Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

# Une gouvernance partagée

L'organisation démocratique de l'Agglo s'articule autour de trois principales instances :

L'exécutif : le président, 12 vice-présidents avec des délégations spécifiques, 10 conseillers communautaires délégués ;

Le bureau, composé de 56 membres, l'ensemble des 51 communes est représenté;

Le conseil communautaire, composé de 110 délégués titulaires et 49 conseillers suppléants

## L'exécutif > Le Président et les vice-présidents



**Nicolas DARAGON**  
Président  
Maire de Valence



**Marie-Hélène THORAVAL**  
1<sup>er</sup> vice-présidente  
Finances  
Maire de Romans-sur-Isère



**Christian GAUTHIER**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Habitat - Logement  
Maire de Chatuzange-le-Goubet



**Marlène MOURIER**  
3<sup>e</sup> vice-présidente  
Culture  
Maire de Bourg-lès-Valence



**Bernard DUC**  
4<sup>e</sup> vice-président  
Environnement  
Maire de Saint-Bonnet-de-Valclérieux



**Geneviève GIRARD**  
5<sup>e</sup> vice-présidente  
Assainissement -  
Gestion des déchets  
Maire de Portes-lès-Valence



**Pierre BUIS**  
6<sup>e</sup> vice-président  
Administration générale  
Adjoint au maire de  
Châteauneuf-sur-Isère



**Magda COLLOREDO-BERTRAND**  
7<sup>e</sup> vice-présidente  
Tourisme - Patrimoine  
Adjointe au maire de  
Romans-sur-Isère



**Jacques BONNEMAYRE**  
8<sup>e</sup> vice-président  
Développement  
économique - Emploi  
Adjoint au maire de Valence



**Véronique PUGEAT**  
9<sup>e</sup> vice-présidente  
Enseignement supérieur  
Adjointe au maire de Valence



**Fabrice LARUE**  
10<sup>e</sup> vice-président  
Aménagement du territoire  
Maire de Clérieux



**Marylène PEYRARD**  
11<sup>e</sup> vice-présidente  
Transport - Mobilité  
Maire de Montléger



**Patrick PRELON**  
12<sup>e</sup> vice-président  
Vie sociale - Jeunesse - Sport  
Maire de Beaumont-lès-Valence

## L'exécutif > Les conseillers communautaires délégués

Dans le cadre de la  
2<sup>e</sup> vice-présidence  
Habitat - Logement



**Annie-Paule TENNERONI**  
Conseillère déléguée  
Politique de la ville  
Conseillère municipale à Valence

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> vice-présidence  
Culture



**Annie KOULAKSEZIAN-ROMY**  
Conseillère déléguée  
Centre du patrimoine arménien  
Conseillère municipale à Valence



**Anne-Laure THIBAUT**  
Conseillère déléguée  
Équipements culturels  
Adjointe au maire de Valence

Dans le cadre de la  
4<sup>e</sup> vice-présidence  
Environnement



**Lionel BRARD**  
Conseiller délégué  
Transition énergétique  
Conseiller municipal à Valence

Dans le cadre de la  
5<sup>e</sup> vice-présidence  
Assainissement-Gestion des déchets



**Yves PERNOT**  
Conseiller délégué  
Assainissement  
Adjoint au maire d'Etoile-sur-Rhône

Dans le cadre de la  
6<sup>e</sup> vice-présidence  
Administration générale



**Bernard RIPOCHE**  
Conseiller délégué  
Relations humaines  
Maire de Beauvallon

Dans le cadre de la  
8<sup>e</sup> vice-présidence  
Développement économique



**Nathalie TCHEKEMIAN**  
Conseillère déléguée  
Emploi  
Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

Dans le cadre de la  
11<sup>e</sup> vice-présidence  
Transport-Mobilité



**Jean MEURILLON**  
Conseiller délégué  
Offre de transport  
Maire de La Baume-Cornillane

Dans le cadre de la 12<sup>e</sup> vice-présidence  
Vie sociale - Jeunesse - Sport

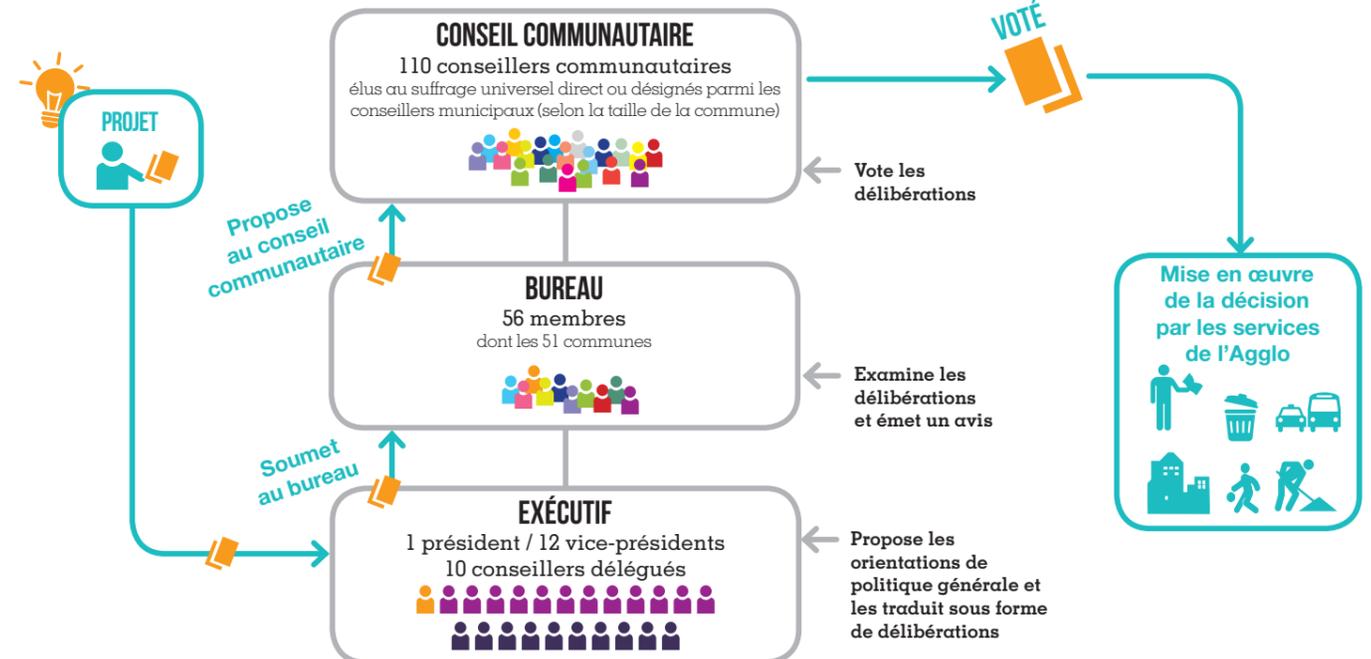


**Karine GUILLEMINOT**  
Conseillère déléguée  
Enfance et jeunesse  
Adjointe au maire de  
Mours-Saint-Eusèbe



**Renaud POUTOT**  
Conseiller délégué  
Équipements sportifs  
Conseiller municipal  
à Valence

## Les organes délibérants de l'Agglo



# Un projet de territoire, des objectifs partagés, 304 millions d'euros investis d'ici 2020

Fruit d'une très large concertation, le projet de territoire de Valence Sud Rhône-Alpes s'appuie sur une volonté forte de construire un territoire équilibré :

## Equilibre institutionnel et politique

Par une répartition claire des compétences entre les communes et l'agglomération, tout en mutualisant les ressources chaque fois que cela est possible

Par la recherche du consensus le plus large possible, au service de l'intérêt général : nous avons en partage une communauté d'agglomération et... de destin

## Equilibre économique et financier

Par l'utilisation responsable de chaque euro d'argent public, pour réaliser les investissements nécessaires au développement de nos territoires, et soutenir ainsi l'économie locale et l'emploi

## Equilibre social et territorial

Par un haut niveau de qualité de services publics pour tous les habitants, quels que soient les modes de vie qu'ils ont choisis : logement, famille, travail, loisirs, déplacements...

Par le développement équilibré et harmonieux de toutes les communes, dans le respect de leurs spécificités, et avec la volonté de valoriser leurs atouts

## Un projet de territoire, 5 piliers fondateurs



### Economie

Créer et aménager des zones d'activités adaptées aux besoins des entreprises et des investisseurs

Soutenir l'immobilier d'entreprise pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes

Promouvoir l'économie locale en accompagnant les filières-clés du territoire et en soutenant les porteurs de projets (aides à la création, pépinières, incubateurs...)

Améliorer les liens entre la recherche, l'innovation, la formation et les entreprises  
Encourager les filières des circuits courts pour soutenir l'économie locale (agriculture, agro-alimentaire...)

Zones d'activités : rénovation des voiries  
La Cartoucherie : le pôle image/numérique, filière d'excellence

Tourisme : création d'une halte fluviale sur le Rhône

Palais des Congrès : un équipement structurant pour capter les événements économiques sur le territoire

Cité du Talent : le pôle son/numérique, filière d'avenir



### Cohésion sociale

Proposer des équipements et des lieux d'accueil de la petite enfance adaptés aux besoins des familles

Conforter les centres de loisirs et les dispositifs d'animation de proximité intercommunaux

Accueillir les jeunes dans des lieux d'information pour préparer leur avenir  
Permettre l'apprentissage de la natation pour tous les enfants.

#### Les actions prioritaires

Rénovation et travaux dans les crèches : Montmeyran, Malissard...

Création d'un nouveau centre aqualudique intercommunal et aménagement des piscines couvertes, avec notamment la création d'un bassin extérieur au centre Diabolo ; gestion et de la patinoire intercommunale.



### Culture

Développer le réseau de lecture publique pour l'adapter à de nouvelles pratiques  
Prendre appui sur les équipements existants (Maison de la Musique et de la Danse à Valence, Cité de la Musique à Romans) pour créer un grand conservatoire à rayonnement départemental

Valoriser les équipements culturels d'intérêt communautaire :

La Comédie - Centre dramatique national, Lux - Scène nationale,

Train-Théâtre et Train-Cinéma, Les Clévos...

Déployer une programmation culturelle diversifiée, au service d'une culture populaire, vivante et de qualité

Labelliser le service du patrimoine « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »

#### Les actions prioritaires

Médiathèques publiques : rénovation à Romans (La Monnaie), extension à Chabeuil...

Médiathèque universitaire : implantation à Valence (Latour Maubourg)

Ecole Supérieure d'Art et Design de Grenoble-Valence : travaux d'extension

Centre du Patrimoine Arménien : travaux d'extension



### Cadre de vie

Entretien, rénover et améliorer l'éclairage public

Accompagner la transition énergétique en incitant à la maîtrise de l'énergie et en encourageant la production d'énergies renouvelables

Protéger contre les risques environnementaux : prévention des inondations, gestion des milieux aquatiques, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores...

Animer, coordonner et agir pour la gestion et la protection de la ressource en eau, la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales

Favoriser la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

#### Les actions prioritaires

Eclairage public : 18,9 millions d'euros

Investissement dans la compagnie éolienne CEPR : 6,8 millions d'euros

Milieux aquatiques et prévention des inondations : 4,8 millions d'euros

Eaux pluviales : 15,5 millions d'euros

Assainissement : 50 millions d'euros

Déchets ménagers : 17,6 millions d'euros



### Solidarité territoriale

Mobiliser des moyens et nouer des partenariats en faveur des quartiers en difficulté et de l'équilibre du territoire

Créer les conditions d'une politique de logement équilibrée par des aides aux logements sociaux et à la rénovation

Déployer la fibre à l'habitant dans toutes les communes

Faciliter la mobilité par l'organisation des transports urbains, la création et la gestion d'aires de covoiturage et de parcs-relais

Agir en complément des politiques communales en faveur de l'aménagement du territoire  
Accompagner les projets communaux par des fonds de concours adaptés aux spécificités et aux besoins locaux

#### Les actions prioritaires

Aides à l'habitat : 5,5 millions d'euros

Fibre à l'habitant : 5,8 millions d'euros

Fonds de concours : 5 millions d'euros

Chemins de randonnées : création, aménagement et mise en valeur de sentiers de randonnée contribuant au maillage du territoire

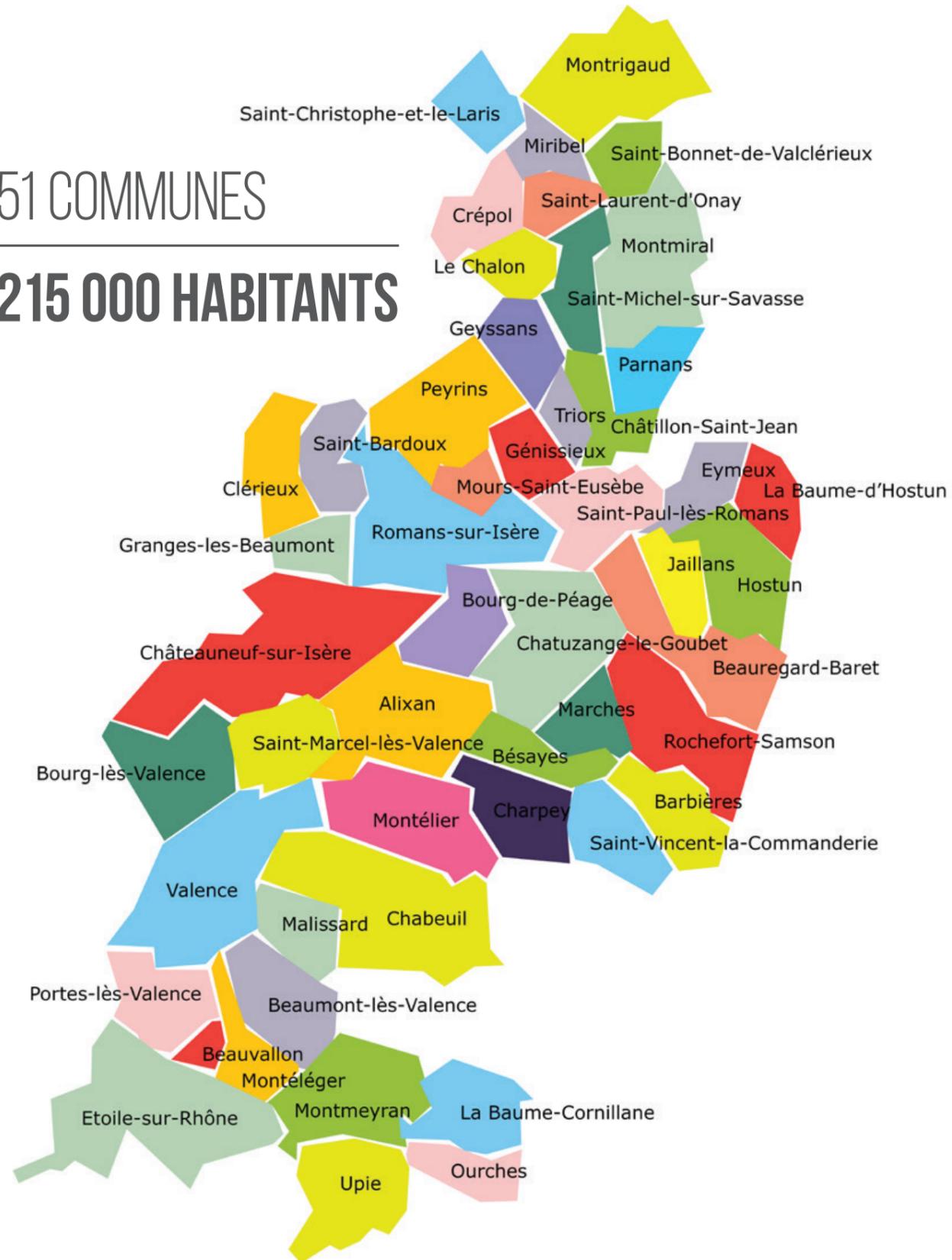
Événements culturels et sportifs : soutien aux manifestations à fort rayonnement, non financées par les communes

École de la 2e chance : travaux d'aménagement

## Le territoire

51 COMMUNES

215 000 HABITANTS



## Cohésion sociale

### Petite enfance, actions jeunesse, famille, sport et loisirs

Leviers primordiaux du vivre-ensemble, les politiques et actions en faveur de la cohésion sociale sont destinées à la petite enfance, à l'enfance, à la famille et aux parents, aux seniors, mais aussi aux gens du voyage. Par rebond, l'accès aux sports et aux loisirs est également un enjeu important.



### Multi-accueils collectifs

Sept multi-accueils collectifs répartis sur Romans, Peyrins, Clérieux et Génissieux ont accueilli plus de 700 enfants en 2015. Les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant ont toutes été reçues au guichet unique qui, via un entretien personnalisé, les a orientées en fonction de leurs besoins et de leur demande. Les enfants ont été accueillis dans les multi-accueils par des professionnelles de la Petite Enfance (Puéricultrices, Educatrices de Jeunes Enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices) qui leur ont proposé tout au long de l'année des ateliers d'éveil, de motricité, de découverte, adaptés à leurs besoins.



## Chiffres clés

Chiffres 2015 à retenir pour les 3 RAM

**601** assistantes maternelles indépendantes en activité sur le secteur romano-péageois

**227** assistantes maternelles différentes ont participé aux ateliers d'éveil proposés par les RAM

**558** enfants différents ont participé aux ateliers d'éveil proposés par les RAM

**1864** informations et conseils ont été donnés par les RAM pendant leurs permanences, aux parents et assistantes maternelles du territoire.

## Relais assistantes maternelles

Les Relais Assistants Maternels sont un service gratuit de la communauté d'agglomération, d'information, d'échanges, d'écoute et de rencontres.

Ils s'adressent aux parents, aux assistantes maternelles indépendantes et aux employés familiaux dans le cadre de l'accueil à domicile.

### Faits marquants / principales actions 2015

Entre 2014 et 2015, suite à la fusion des EPCI du Canton de Bourg de Péage et du Pays de Romans, la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a bâti un projet commun pour les 3 Relais Assistants Maternels (RAM) qui fusionnaient. Ce projet a été rédigé et a reçu l'approbation de la CAF en 2015, donnant lieu à un agrément unique, avec un fonctionnement harmonisé sur 3 secteurs regroupant 36 communes.

## Lieu d'accueil parents-enfants

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de prévention précoce.

### Faits marquants / principales actions 2015

En 2015, la communauté d'agglomération portait et/ ou finançait les 4 LAEP du secteur de Romans



## Actions jeunesse

Le 25 juin 2015, le conseil communautaire a arrêté son périmètre d'action.

- Pour les communes de moins de 5000 habitants et les communes de Bourg de Péage et Chatuzange le Goubet : Le dispositif Cap Sur Tes Vacances, pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans. L'animation du réseau des accueils de loisirs extrascolaire.
- Pour les communes de moins de 5000 habitants : Les actions de proximité pour les 11-17 ans ; à l'exception des mono-activités pratiquées dans les clubs, associations, écoles et établissements d'enseignement. L'accompagnement éducatif individuel pour les 11-25 ans marginalisé ou en voie de marginalisation.
- Pour toutes les communes, l'information jeunesse ; points information jeunesse.

### Quelques chiffres :

- 665 jeunes différents ont fréquenté l'animation de proximité
- 605 enfants de 6 à 17 ans ont participé à Cap sur Tes vacances
- Plus de 1000 jeunes rencontrés lors des différentes actions collectives (interventions dans les collèges, forums ... ) et 200 jeunes reçus lors des permanences



## Services aux familles : le crematorium

Afin d'améliorer le service rendu aux familles lors d'un deuil, l'équipement existant à Valence depuis 1993 étant devenu inadapté, un projet de nouveau crematorium a été lancé.

Une procédure de délégation de service public a été mise en œuvre pour la création et la gestion d'un nouveau crematorium conforme aux besoins des usagers et à la réglementation, ainsi que la déconstruction de l'ancien crematorium.

Le projet a fait l'objet d'une consultation suivant la procédure de délégation de service public avec avis d'appel public à la concurrence du 24 avril 2015. Les candidatures ont été ouvertes le 11 juin 2015.

Le positionnement choisi pour cet équipement est la commune de Beaumont-lès-Valence, à l'arrière de la zone d'activité de Clairac.

Le nouvel équipement devra être opérationnel d'ici début 2018.



## Accueil des gens du voyage

En 2015, la Direction Vie sociale gère 2 aires d'accueil de gens du voyage :

- L'aire de grand passage, située à Valence, destinée à accueillir entre 50 et 200 caravanes, sur une superficie de 2,9 hectares.
- L'aire d'accueil pour les familles itinérantes de Romans-sur-Isère, comprenant 32 places de stationnement



### Faits marquants / principales actions 2015

**Aire de grand passage de Valence :** 10 groupes accueillis durant la période estivale, pour un ensemble de 236 caravanes.

**Aire d'accueil des gens du Voyage de Romans-sur-Isère :** 76 ménages accueillis, pour un total d'usagers de 230 personnes, dont 92 enfants.

## La restauration collective

Le service commun livre les repas pour les écoliers des communes de Valence, Portes-lès-Valence et Bourg-lès-Valence.

En 2015, la production journalière de 4.400 repas par jour s'est maintenue avec des exigences fortes en matière de produits bio et locaux.



## Préparation des transferts de compétence

En juin 2015 le Conseil Communautaire a décidé de transférer les compétences la Petite Enfance et Gens du Voyage pour l'ensemble des communes à l'agglomération à compter du 1er janvier 2016.

Dès cette date, les préparations des transferts ont eu lieu :

- harmonisation des règlements de fonctionnement,
- visites des sites et rencontres avec les 350 agents intégrant la communauté d'agglomération (27 multi-accueils collectifs, 11 relais assistantes maternelles, 3 aires d'accueils des gens du voyages),
- information des familles,
- fusion des logiciels de gestion,
- création de l'organisation de la direction des familles pour porter ces projets...

## Chiffres clés

**4 400** repas servis par jour dans les restaurants scolaires,

**700** enfants accueillis dans les multi-accueils et crèches familiales,

**227** assistantes maternelles ont participé aux ateliers du Relais Assistantes Maternelles de la Vallée de l'Isère,

**1 864** rendez-vous entre les familles en recherche lieux d'accueils pour leurs enfants, les assistantes maternelles et les Relais,

**1 646** gens du voyage sont passés sur les deux aires gérées par l'agglomération en 2015, dont l'aire de Grand Passage.

## Patinoire intercommunale et Centre Diabolo

61.180 usagers ont été accueillis à la patinoire, dont 10.910 enfants des écoles primaires du territoire de l'agglomération et 3.720 d'autres établissements (lycées, collèges..)

Centre aquatique Diabolo : 166 593 entrées, en 2015, dont 15 909 scolaires. La fréquentation journalière la plus forte a été le 7 août : 1.076 entrées



# Culture et patrimoine

Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, et conformément aux compétences prévues par ses statuts, l'Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes intervient par le biais :

- De la gestion en direct des services du Département Culture et patrimoine
- L'accompagnement des structures partenaires
- Des subventions aux équipements structurants reconnus d'intérêt communautaire
- Des subventions aux organismes conventionnés et hébergés dans les équipements de l'agglomération
- Des subventions aux manifestations culturelles à fort rayonnement et attractivité

Le Département culture et Patrimoine a vocation à structurer la politique publique de ses secteurs d'activité et à être à l'interface avec les partenaires publics et privés. Avec ses services, il accompagne techniquement les projets, instruit les demandes de subventions et garanti la mise en œuvre des projets.

## Les actions de Soutien à la vitalité culturelle des associations et des structures partenaires

Dans un souci d'affiner les orientations de la politique culturelle conduite au niveau communautaire, l'Agglomération privilégie l'attribution des subventions en direction des projets en lien direct avec les thématiques portées par les structures accompagnées par l'Agglomération (pôle image, spectacle vivant...)

### Chiffres clés

Plus de **4.900.000 euros** de subvention versés aux grands équipements structurants et aux porteurs de projets culturels du territoire

À ce titre **9 manifestations** sous forme principalement festivalière ayant accueillies plus de

**30 000 spectateurs** ont été soutenues par l'agglomération (Festival d'un Jour, Festival des scénaristes, Rencontres de la photographie à Chabeuil, Les nuits du Château à Montéleger, Festival Rencontre entre les mondes, Dehors, Concours International de Piano Teresa Llacuna, Festival du Film Espagnol, Festivalen'vert)

#### Les structures partenaires en régies personnalisées :

- **Les clés centre culturel devient Cité des savoirs** après avoir opéré une redéfinition de son ambition, dont la traduction trouve écho dans son changement de dénomination. Le projet a vocation à se développer. La fréquentation a été de 33 546 spectateurs avec une dizaine d'animations (spectacle, conférences, films) et 3 expositions.
- **Le Train Théâtre**, est labellisé scène de chanson française. Il propose par ailleurs une programmation jeune public et arts de la piste qui lui permet d'élargir son public. L'équipement intègre un cinéma labellisé art et essai. La fréquentation des deux activités cumulées représente plus de 37 300 spectateurs (hors mise à disposition de l'équipement) pour la saison 2014-2015, pour 70 spectacles accueillis et 134 films sur 450 séances proposés. À noter une forte augmentation des abonnés.



#### Les structures partenaires en régies personnalisées :

- **L'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD) :** Issue du rapprochement des deux écoles de Valence et Grenoble, l'École supérieure d'art et design est désormais un EPCC qui présente la particularité d'être sur deux sites Grenoble et Valence. L'ESAD a pour mission de délivrer des masters en arts et en design mais elle propose également des ateliers de pratiques artistiques ouverts à tous. Sur l'année 2014-2015, elle a accueilli 261 étudiants dont 156 sur le site de Valence. Les ateliers à l'année ont été proposés à 235 auditeurs (79 enfants/adolescents (dont 65 de l'agglomération VRSRA) répartis en 6 ateliers et 156 adultes (dont 99 de l'agglomération VRSRA) répartis en 12 ateliers. Le journal des arts en 2015 a classé l'ESAD à la 4ème place de son palmarès concernant le Classement des écoles d'arts françaises. Le projet d'extension de l'ESAD permettra une d'augmenter l'offre pédagogique sur une nouvelle surface de plus de 1000m2.
- **La Cordonnerie :** Labellisée Scène de Musiques Actuelles, la Cordonnerie propose une saison musicale avec une soixantaine de concerts de tous styles et d'évènements, un soutien à la création (résidences d'artistes, coproduction), un accompagnement des pratiques amateurs, la mise en place d'actions culturelles, un accès à la formation et à la ressource. La cordonnerie est installée au cœur de la cité de la Musique, position qui lui permet de développer divers projets avec le conservatoire.
  - 5450 spectateurs ont été accueillis en 2015 sur la saison 31 concerts et 57 groupes programmés.
  - les scènes amateurs, soirées electro tapas...ont donné lieux à 19 concerts : + de 1500 spectateurs
  - 16 aides à la création : dont 7 résidences, 7 mises à disposition de salle, 1 coproduction, 1 préachat.
- **La Poudrière :** Reconnu pôle d'excellence pour l'animation, cet établissement d'enseignement supérieur et centre de formation, la poudrière a accueilli sur la période 2013-2015, pour sa 15ème promotion 8 étudiants stagiaires portant ainsi à 134 le nombre d'étudiants accueillis depuis 1999. 129 productions ont été réalisées. 75% des auteurs-réalisateurs de la 15ème promotion ont obtenu des aides. La qualité de la formation permet aux jeunes étudiants de devenir des acteurs du développement du territoire ainsi que de la production. A titre d'exemple on retiendra que 5 des 30 projets France séries TV sélectionnés au Forum Cartoon étaient issus de la Poudrière ou encore le César 2015 pour le Ernest et Célestine, long métrage réalisé par un ancien élève de la Poudrière.
- **LUX scène nationale :** Scène nationale dédiée aux arts visuels, numériques et au cinéma, LUX a connu sa première année de fonctionnement suite aux travaux d'investissement réalisés dans la grande salle pour un montant de 1 600 000 TTC. En 2015 avec 62 évènements proposés, LUX place désormais le spectacle vivant au cœur de sa programmation par le biais de la danse.
- **Le centre dramatique national Drôme Ardèche, La Comédie de Valence :** Le collectif artistique attaché au directeur et la comédie itinérante sont les deux emblèmes spécifiques du CDN qui propose un travail de création contemporaine ainsi qu'une programmation de spectacles de théâtre et de danse. Chaque saison avec plus de 200 représentations dans ses trois salles et une soixantaine de lieux décentralisés, la comédie touche ainsi plus de 40 000 spectateurs. Elle a confirmé son travail de fond avec le milieu scolaire et universitaire via de 27 conventions.

- **Jazz Action Valence :**

Ecole de musique et centre de formation professionnelle du jazz et des Musiques Actuelles, JAV se situe en complémentarité du conservatoire et des lieux de diffusion. L'association a accueilli 198 élèves et s'adresse aux amateurs (165) et aux professionnels (33) en proposant divers parcours. JAV propose également une soixantaine d'événements notamment à travers sa saison musicale avec 23 concerts qui ont touché 3 262 spectateurs et 12 concerts hors les murs, 14 stages ainsi que des masters class.

- **L'Equipée :**

A organisé la 21ème édition du Festival d'un jour, événement dédié au cinéma d'animation, qui en 2015 a réuni plus de 12 300 spectateurs sur 64 séances pour 106 films. Par son action, l'Equipée participe au développement et à la structuration de la Cartoucherie- pôle dédié à l'image animée en Rhône Alpes. Le festival d'un jour contribue sur le territoire de l'agglomération à l'élargissement des publics et complète ainsi le travail engagé tout au long de l'année par l'association à travers ses actions pédagogiques. En 2015 près de 300 journées d'interventions pédagogiques (15 557 personnes) dont 40 à la Cartoucherie ont eu lieu. 205 participants aux journées de formation, 84 jours de location d'exposition et l'élaboration d'outils.

## Le réseau de lecture publique

Constitué de 12 médiathèques réparties sur 6 communes du territoire, le réseau de lecture publique s'attache à proposer au sein de ses équipements une offre tant en terme de collection que d'animation. L'agglomération par ses médiathèques propose aux habitants un service public de proximité d'une grande qualité. Attentives aux évolutions sociétales, les médiathèques sont également présentes dans l'espace virtuel que constitue l'univers numérique.

### Les faits marquants :

- SIGB commun et portail étendus aux médiathèques de Romans/Isère
- Mise en place de l'automatisation RFID des opérations de prêts/retours dans les médiathèques de Bourg-lès-Valence et Valence centre

Ces deux points ont fait l'objet d'importants marchés. Ajoutons à ces chantiers structurants :

- La 4e édition des Rencontres de la BD, événement culturel fort du réseau de lecture publique qui a réuni 4000 personnes sur deux jours à La Cartoucherie.
- La mise en place de MEMO, notre nouvel outil de communication autour de notre proposition d'animations, commun à l'ensemble des médiathèques du réseau.
- La mise en place de nouvelles règles d'inscriptions pour les usagers, néanmoins très proches des précédentes.
- La rédaction d'un projet de service numérique et la candidature au label Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) proposé par le Ministère de la Culture, et assorti d'importantes subventions.

### Les perspectives :

- Intégration de nouveaux équipements au réseau de lecture publique : médiathèque de Mours-Saint-Eusèbe et Châteauneuf/Isère.
- Réflexion sur un organigramme adapté à l'évolution du réseau
- Réhabilitation et renouvellement du mobilier de la bibliothèque de La Monnaie à Romans/Isère
- Projet de construction, déjà bien amorcé en 2015, d'une nouvelle médiathèque à Valence centre sur le site de Latour-Maubourg : phase « programmatrice » et appel d'offres « architectes ».

## Chiffres clés

Plus de  
**39 400** inscrits,  
dont plus de  
**26 800** usagers actifs

Plus de  
**1 243 400** prêts,  
dont plus de  
**268 000** prêts cds  
et dvds

Plus de  
**40 000** acquisitions  
d'ouvrages et périodiques

Plus de  
**14 000** scolaires accueillis

## Les actions de valorisation du patrimoine



### LE SERVICE PATRIMOINE – PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :

En charge de la politique de médiation patrimoniale sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération, le service programme des visites commentées, des conférences, des « cafés patrimoine » et anime des ateliers pédagogiques pour les scolaires.

### Faits marquants :

Durant l'année 2015, le service patrimoine a conduit une démarche de demande d'extension du label « Villes et Pays d'art et d'histoire », seule Valence étant initialement concernée. Un inventaire du patrimoine du territoire de la communauté d'agglomération a été réalisé, point de départ à la rédaction d'un nouveau projet de service, en interaction avec les acteurs opérationnels sur l'ensemble des communes.

### Perspectives :

La labellisation « Pays d'art et d'histoire » et la signature de la convention liant la communauté d'agglomération et le ministère de la Culture et de la Communication en 2016.



### LE CENTRE DU PATRIMOINE ARMÉNIEN :

Centre d'interprétation dédié à l'histoire des peuples et des cultures ainsi qu'à l'histoire, la mémoire et l'actualité des migrations et des conflits contemporains, le CPA explore de nouvelles démarches de transmission et d'acquisition de savoirs. Il entend participer à la constitution d'une connaissance partagée, où la culture n'est pas seulement envisagée comme un objet de consommation ou de contemplation, un outil de normalisation ou d'appartenance communautaire, mais avant tout comme porteuse de sens et de significations, d'ouverture et de rassemblement. Le CPA attache une attention particulière à l'accueil et la médiation.

### Faits marquants :

Lancement du projet d'extension et recrutement d'un maître d'œuvre. Présentation au public du projet global en décembre 2015

### Perspectives :

Travaux CPA et mise en œuvre d'une politique hors les murs pendant la durée des travaux.

## Chiffres clés

**10395** personnes en visite, dont  
**3084** scolaires

**375** rendez-vous assurés sur  
le territoire

Les actions ont concerné  
**16** communes du territoire.

**7460** visiteurs ont fréquenté  
la Maison des Têtes pour visiter  
l'exposition et demander des  
informations.

## Chiffres clés

Plus de  
**10 000** visiteurs, dont  
**30%** scolaire

**65%** du public est drômois

Plus de  
**15 700** visiteurs sur le  
site internet

**14** itinéraires d'exposition

## Chiffres clés

Plus de **129** mètres linéaires éliminés (hors Valence)

Plus de **132** mètres linéaires versés

Plus de **11** mètres linéaires collectés au titre des fonds d'archives d'origine privé

Plus d'**un millier** d'usagers dont **151** nouveaux inscrits

**1072** recherches ( 41% généalogie ; 35% administratif /juridique ; 24% historique/scientifique)

**570** personnes accueillies au Journée Européenne du Patrimoine

**140** scolaires reçus

## Valorisation et soutien des initiatives en milieu rural

L'Agglomération coordonne et soutient la manifestation « Chemin de peintres.. », évènement qui propose un circuit découverte sur 16 communes de la communauté de agglomération de Valence Romans Sud Rhône Alpes, et qui s'en s'appuyant sur plus d'une vingtaine de lieux d'exposition concentre une centaine d'artistes professionnels et amateurs dans divers champs des arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, dessin et photographie).

Cette action culturelle qui favorise la diffusion artistique en milieu rural et permet également de valoriser les sites patrimoniaux des communes participantes a touché plus de 12 250 visiteurs en 2015, soit une augmentation de 40% de sa fréquentation.



## Le service des archives

Il s'agit d'un service commun qui assure des missions administratives et patrimoniales et conduit à ce titre le traitement des fonds. Il porte également une politique en direction des publics avec une salle de lecture et son inscription dans des manifestations d'envergure nationale.

### Les faits marquants :

La finalisation du nouveau règlement de fonctionnement avec une gestion intégrée et une gestion décentralisée bénéficiant à 10 communes

Projet de nouveau bâtiment pour les Archives, mutualisé avec la médiathèque publique de Valence, sur l'ancien site militaire de Latour-Maubourg à l'horizon 2020. Phase de rédaction des programmes (scientifique et culturel, architectural) du nouvel établissement.

18

19



## Les enseignements artistiques

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Agglomération regroupe désormais les deux établissements de Romans et Valence. La fusion des conservatoires a permis l'élaboration d'un nouvel organigramme favorisant un rapprochement des équipes administrative et pédagogique entre le site de Romans et le site de Valence ainsi que la mise en place d'une tarification unique. Au-delà de sa mission d'enseignement, le CRD participe également à la diffusion des projets musicaux sur le territoire avec la saison classique du site de Romans et l'ensemble des projets pédagogiques. Le pôle ressources et numérique permet également au CRD de se positionner auprès des jeunes et de les accompagner dans le contexte mouvant et évolutif des nouvelles technologies.

### Faits marquants :

Le pôle musique actuelle a permis d'élargir le public à travers les actions de street art et de vjning et la mise en place d'un festival Off en partenariat avec la ville de Valence

### Perspectives :

- Ecriture du projet pédagogique commun aux deux sites et du projet d'établissement : Demande de labellisation auprès de la DRACP
- Possibilité d'inscription et de paiement en ligne pour les élèves du CRD

## Quelques chiffres

- Près de **1.800** inscrits sur les 2 sites du Conservatoire (**742** inscrits à Romans et **1097** inscrits à Valence), **79** auditions et **48** concerts
- **12 250** visiteurs pour « Chemins de Peintres » Plus de **10 000** visiteurs, dont **30%** scolaire au Centre du Patrimoine Arménien
- **10.395** personnes accompagnées en visite par le service patrimoine, dont **3084** scolaires **375** rendez-vous assurés sur le territoire
- **4 900 000** euros de subvention versés aux grands équipements structurants et aux porteurs de projets culturels du territoire
- **39 400** inscrits dans les médiathèques de l'agglo, dont plus de 26 800 usagers actifs

## Chiffres clés

Plus de **1 700** inscrits et **87** enseignants

**79** auditions et **48** concerts

Plus de **21000** visiteurs sur le site du pôle ressources

(et plus de **1062** connexions)

# Développement économique

Favoriser le développement économique, la création d'activité et d'emploi sur le territoire en accompagnant les initiatives individuelles et les démarches collectives de nature économique sont les missions de la Direction du Développement économique.



## Objectifs fixés

- Aménager, commercialiser et gérer des parcs d'activités économiques ;
- Accompagner le développement des filières stratégiques telles que les industries créatives et le secteur cuir chaussure qui contribuent à l'attractivité de notre territoire ;
- Promouvoir l'innovation en faveur des entreprises sur le territoire, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Développer une politique ambitieuse en matière de Tourisme visant à mettre en exergue et en cohérence l'offre touristique ;
- En matière d'emploi, améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande afin de permettre un développement économique équilibré.

## Les outils mis en oeuvre

- Les zones d'activités d'intérêt communautaire (35 zones d'activité qui totalisent 1300 hectares) ;
- Des locaux destinés aux entreprises (La Cartoucherie, le Technosite, Le Condorcet et Orion) ;
- Une base de données des locaux disponibles ;
- Le travail spécifique sur deux filières (Les industries créatives et la filière cuir maroquinerie) ;
- Les circuits courts
- Emergence d'une association d'entreprises du pôle valentinois ;
- La recherche et l'entreprise (Plateforme Esynove)
- La transition numérique ;
- La cité du talent – Développement d'un pôle son sur Romans sur Isère en lien avec le pôle Image de la Cartoucherie ;
- L'incubateur Généo ;
- L'innovation sociale ;
- Le tourisme – Elaboration du schéma touristique – Etude de faisabilité pour le projet d'une halte fluviale sur le Rhône.

## Principales actions et faits marquants 2015

**17 lots vendus sur les parcs d'activité économique (soit 76 934 m<sup>2</sup> sur 10 parcs différents)**

**Emplois créés ou maintenu : Plus de 500**

**Lancement des travaux de viabilisation de la lière tranche du parc d'activités du Plateau de Lautagne à Valence**, permettant de développer plus de 7 hectares de surface commercialisable pour l'accueil d'entreprises tertiaires et technologiques avec l'installation de nouveaux services très attendus par les entreprises déjà présentes (Restauration, crèches, ...)

**Elaboration d'un Schéma directeur des zones d'activités**. Ses principales conclusions mettent en lumière les besoins suivants :

Besoin de définir un intérêt communautaire homogène sur tout le territoire,

Mettre en place une grille tarifaire cohérente

Nécessité de passer d'un concept de zones d'activités à un concept de parcs d'activités privilégiant la notion de services aux salariés et aux entreprises et de qualité de vie au travail.

**Elaboration du projet de requalification et de densification de la ZA des Allobroges à Romans sur Isère**

**Mise en oeuvre et animation de réseaux d'entreprises :** Collectif des entreprises du bassin valentinois (CEV), Entreprises Romans Bourg de Péage (ERB), club des Entreprises Leaders (entreprises de + de 100 salariés)

**Cité des Talents : lancement d'une étude de faisabilité** avec maîtrise d'ouvrage du projet par la Ville de Romans sur Isère - Le prestataire retenu pour mener cette étude de faisabilité est le cabinet « LE TROISIEME POLE ». Il s'agit de développer un projet économique et culturel à partir des potentialités de la Cité de la Musique et centré sur les technologies du numérique.



### Incubateur GENE0

2015 a vu le lancement du dispositif GENE0, incubateur hébergé dans les locaux du Technosite à Valence pour favoriser l'émergence et l'ancrage de projets innovants sur le territoire de l'Agglomération.

Ce projet fédérateur est porté par l'ALERA (association les Entrepreneuriales en Rhône-Alpes constituée du Centre des Jeunes Dirigeants 26/07, du Réseau Entreprendre Drôme Ardèche et de Rhodanin) ainsi que par les partenaires fondateurs : Valence Romans Sud Rhône-Alpes, les Départements de la Drôme et de l'Ardèche et la Chambre de Commerce et d'Industrie

Au total, pour cette année de démarrage, une dizaine de projets ont émergé des campagnes d'Appel à Idées Innovantes.

8 projets ont été sélectionnés et ont fait l'objet en 2015 d'un suivi dans le cadre du dispositif mis en place.

Valence Romans Sud Rhône-Alpes est impliqué dans la démarche d'émergence de GENE0 notamment par la mise à disposition d'un local situé au rez de chaussée du Technosite et par la participation de la Direction Economique au comité de pilotage et comité de sélection de l'incubateur.



### Pôle territorial de compétence économique

Pôle Sud est un Pôle Territorial de Coopération Economique porté par le groupe Archer à Romans-sur-Isère. Il a pour objectif de contribuer au renouveau productif du territoire en favorisant l'émergence et le développement de coopérations économiques. Ce collectif d'acteurs constitue un véritable incubateur de partenariats locaux et de projets socialement innovants, qui réinvente les manières de faire du développement économique à l'échelle du territoire.

L'Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes participe à la dynamique entrepreneuriale de ce pôle par le biais de la participation des chargés de mission de la Direction Economique aux différentes activités développées par le Pôle (association de chefs d'entreprises ERB, association Romans Cuir, école de l'Entrepreneuriat, relocalisation d'activités industrielles, coopérative d'activités et d'emplois...)

### Présence au salon national de l'immobilier d'entreprise à Paris (photo ci-dessus)

Ce salon a rassemblé 440 exposants et plus de 20 000 visiteurs. Il constitue une occasion privilégiée d'établir des contacts commerciaux et des partenariats avec des promoteurs, investisseurs, et commercialisateurs. L'agglomération Valence Romans a proposé des offres d'implantation et d'investissement diversifiés autour des produits tertiaires du parc de lautagne à Valence, logistiques du parc de La Motte à Valence ainsi que le parc de loisirs DIABOLO sur la commune de Bourg de péage.

### Forum des emplois temporaires 2015

Cet évènement est organisé chaque année en collaboration avec les acteurs locaux.

En 2015, il a réuni 75 professionnels pour l'emploi, dont 62 employeurs et 13 partenaires qui ont proposé près de 2000 offres.

1 613 visiteurs ont été accueillis.

**Trophées de l'entreprise 2015 :** organisée avec différents partenaires cette manifestation a pour objectif principal de valoriser les initiatives des entreprises du territoire au travers de cinq récompenses (Innovation Technologique, Ressources Humaines et Emploi, Image et Numérique, Développement durable et/ou Made in France, Coup de coeur du Public).



### Schéma de développement touristique

2015 a vu le lancement d'une étude pour l'élaboration du Schéma de Développement Touristique pour la période 2016-2021, avec une forte participation aux ateliers de co-production (plus de 100 personnes au total réunissant hébergeurs, acteurs publics et professionnels du tourisme)

## Qualité et cadre de vie

L'agglomération s'engage tout au long de l'année pour préserver son cadre de vie mais aussi innover en menant des actions pour préparer un meilleur avenir.

### Le soutien à une agriculture de qualité

Un travail important a été mené en faveur de ce secteur économique important, qui joue aussi un rôle majeur dans l'aménagement de notre environnement :

#### Soutien et impulsion en faveur des débouchés locaux de qualité :

Les circuits courts : sensibilisation des communes à l'introduction des produits locaux et/ou bio au sein de la restauration collective (cantines, repas des crèches...), des marchés de plein vent...

**Développement forestier :** lancement d'une étude pour permettre de mieux connaître l'état des espaces boisés du territoire et les enjeux à approfondir : filières et débouchés, espèces et biodiversité, surface boisée et peuplement, sensibilisation, accompagnement des communes pour le développement des dessertes forestières...

**Renforcement du lien socio-culturel ville-campagne :** actions pédagogiques dans les écoles pour mieux connaître et comprendre le monde rural, soutien aux événementiels (Salon Tech&bio, fête de l'agriculture, salon des cépages oubliés...).

**Impulsion des pratiques environnementales :** sensibilisation et accompagnement des agriculteurs en faveur des changements de pratiques sur les périmètres de captages prioritaires (programme Bio&eau), formation/sensibilisation des élus autour de l'agriculture biologique et des enjeux fonciers, mise en place du réseau de fermes d'échange et parrainage pour accompagner les conversions au bio, état des lieux de l'agriculture bio sur le territoire.

Travail sur un projet de charte partenariale du développement agricole et forestier pour les années 2016-2020.



### La lutte contre l'ambroisie

Soucieuse de participer à la lutte contre ce fléau de santé publique qui touche entre 6 et 10% de la population, la Communauté d'agglomération a mené en 2015 son premier programme de lutte contre l'ambroisie en partenariat avec les communes (accompagnement des référents communaux, aide au repérage des parcelles infestées et sensibilisation de la population).

3801 parcelles infestées ont été repérées, soit près de 9.700 ha.

## La préservation de la qualité de l'eau

### Faits marquants 2015

Création d'une aire de lavage/remplissage des pulvérisateurs agricoles, sur la commune de Triors (réception du chantier le 29/4/16) afin de lutter contre les pollutions ponctuelles de pesticides).

Lancement du programme d'actions pour la préservation de la qualité de l'eau des captages des Couleures et des Tromparents.

Construction de la démarche captages prioritaires de Romans-sur-Isère

Achèvement du cycle de formation sur la gestion différenciée des espaces verts communaux pour les agents techniques des communes du nord du territoire.

Actions de sensibilisation au « zéro pesticide » avec outils de communication

## Le développement des sentiers de randonnée

La compétence « entretien et création des sentiers de randonnée » a été adoptée à l'échelle de l'Agglo en 2015. 2015 a permis la mise en place d'un référent par commune (95 % des communes ont nommé leur référent : élu, technicien, association). 791 Kms ont été identifiés.

## La gestion des zones humides

Réalisation de l'inventaire des zones humides sur le territoire du contrat de rivières « Joyeuse-Chalon-Savasse » : cette étude a inventorié 65 sites, représentant 301 ha de ces milieux transitoires entre la terre et l'eau.

Organisation de réunions à destination des élus pour les informer sur ces sites naturels particuliers, leurs caractéristiques, leurs fonctions au sein d'un écosystème.

Prochaine étape : élaboration de plans de gestion et/ou de restauration des 10 zones humides prioritaires.

## La protection de la biodiversité

Animation du site Natura 2000 des Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère (protection d'habitats naturels, sensibilisation, évaluation d'incidences...).

Organisation de campagnes pédagogiques en direction de classe des écoles primaires : 147 classes inscrites, 66 écoles impliquées et bénéficiaires, avec le soutien financier de l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et le Département de la Drome.

## Bruit et environnement

Poursuite du projet de Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement (PPBE) avec consultation du public dans les 13 communes concernées du 21 octobre au 21 décembre 2015.

## Assainissement

2015 a constitué une année marquante pour la communauté d'agglomération dans l'exercice de la compétence assainissement.

Avec le transfert de la compétence assainissement collectif de 21 communes et le transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines de 40 communes, l'intercommunalité exerce pleinement cette compétence sur tout le territoire depuis le 1er janvier 2015.

Désormais, ce sont plus de 76 000 abonnés et plus de 30 industriels conventionnés pour lesquels il faut gérer la collecte et le traitement des eaux usées, impliquant l'entretien de plus de 1100 km de réseaux et l'exploitation de 36 stations d'épuration.

La compétence assainissement, c'est aussi la gestion des eaux pluviales urbaines, avec près de 300 km de réseaux d'eaux pluviales à gérer, plus de 2000 puits d'infiltration, et une cinquantaine de bassins d'eaux pluviales.

Par ailleurs, les cinq agents du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) assurent le contrôle des 12 000 installations autonomes.

### Faits marquants en 2015 :

- travail sur les éléments constitutifs de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines et sur les transferts de charges des 51 communes liés à cette compétence,
- harmonisation des tarifs du SPANC, de la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif), et vote des tarifs de la redevance assainissement collectif pour les années 2016 et 2017 avec un tarif cible de 1,45 € TTC le m3 (hors redevance modernisation des réseaux de collecte),
- adoption du règlement de service assainissement non collectif,
- fin des contrats de délégation de service public des communes de Chabeuil et de St Marcel-lès-Valence et reprise par la régie d'exploitation de ces deux communes le 1er janvier 2015.
- structuration et le renforcement de la direction de l'assainissement constituée de 58 personnes,
- mise en place d'un partenariat de recherche avec l'INSA, qui s'est traduit par le recrutement d'un thésard au sein de la direction de l'assainissement sur la thématique des déversements des déversoirs d'orage.

### Principales actions 2015



- mise en service des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration de la commune de la Baume Cornillane,
- mise en service des extensions des réseaux d'assainissement du quartier de l'Endos du Château sur la commune de Charpey, et du quartier de la trésorerie sur la commune de Malissard.
- organisation d'une journée de formation à Valence avec l'OIEau sur la gestion intégrée des eaux pluviales,
- inauguration du LAB'EAU sur la station d'épuration de Valence,



## L'année 2015 en chiffres

### ZOOM sur l'activité de la REGIE D'EXPLOITATION :

**75 km** de réseaux curés sur les **7** communes raccordés à la station d'épuration de Valence et la commune de Portes-lès-Valence,

**482** demandes d'interventions,

**3 800** grilles, avaloirs, et puits perdus nettoyés.

### SPANC (service public d'assainissement non collectif)

Le SPANC a réalisé plus de **400** contrôles sur site pour le bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif et instruit la réhabilitation de **28** installations individuelles, qui ont bénéficié d'une subvention forfaitaire de **3000 €**.

### Avis sur les permis

**1589** avis délivrés par la direction de l'assainissement dans le cadre de l'instruction des permis de construire pour les **51** communes,

### Travaux

**150** nouveaux branchements d'assainissement réalisés sur les **51** communes dont **70** dans le cadre d'instruction de demandes,

**4 536 K€** de travaux réalisés en assainissement collectif, et **293 k€** pour les eaux pluviales.

## L'année 2015 en chiffres

**125 852** tonnes de déchets collectés, soit **592** kg/habitant, dont :

**54 799** tonnes d'ordures ménagères résiduelles

**1 717** tonnes de flacons plastiques, briques alimentaires et emballages alimentaires métalliques

**7 410** tonnes de papiers et cartonnages

**5 614** tonnes de verre

**56 312** tonnes de déchets issus des **13** déchèteries du territoire, valorisées à **75,56 %**.

**122** composteurs individuels vendus

**15** personnes formées « guide-composteur »

### Réemploi :

**62** tonnes collectées dans les **3** conteneurs de réemploi, présents sur les déchèteries de Bourg-de-Péage, Romans, et Valence/Portes-lès-Valence

**111** tonnes de textiles, linges et chaussures collectées via les conteneurs gérés par la Communauté d'Agglomération

environ **400** vélos récupérés en déchèterie par les associations A pince et à vélo et Roulons En Ville à Vélo (REVV)

**64** évènements dotés en matériel pour le tri de leurs déchets

**24 726 852 €** de dépenses de fonctionnement, répartis en :

**53 %** pour la partie collecte,

**47 %** pour le traitement, reversé au SYTRAD.

**351 923 €** de dépenses d'investissement, répartis en :

**47 %** d'achat de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et du tri

**27 %** de travaux et d'achat de matériel pour les déchèteries

**26 %** d'achat de matériel pour la collecte des déchets

Le principal mode de financement de la direction est la TEOM. Le montant perçu en 2015 a été de **22 224 826 €**, couvrant ainsi

**90 %** des dépenses de fonctionnement.

Les autres recettes proviennent notamment de la perception de la redevance spéciale, de la vente des matériaux, et des soutiens des éco-organismes.

26

## Gestion des déchets

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes assure la compétence élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence s'articule autour de deux blocs : la collecte, assurée par la Communauté d'Agglomération, et le traitement, transféré au Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme (SYTRAD).

### Faits marquants 2015

#### Distribution de poules sur la commune de Peyrins :

Une dizaine de familles de Peyrins ont été choisies pour participer à une opération test sur la mise à disposition de poules, visant à réduire leur production de déchets. La commune de Peyrins a offert 2 poules par foyer et la communauté d'agglomération a financé les poulaillers, fabriqués par la Plateforme d'Insertion par l'Humainitaire et la Coopération de Romans-sur-Isère.



#### Tour de France :

L'ensemble de la direction a été mobilisé pour la collecte des déchets et la mise en place du tri. Ainsi, 35 000 litres de cartons, 8 500 litres de bouteilles plastiques et de canettes, et 450 litres de verre ont pu être dirigés vers les filières de recyclage

27



#### Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre 2015 :

Cette année, 14 animations ont été proposées tout au long de la semaine, autour de 5 thématiques : le réemploi des objets, le compostage, les couches lavables, le gaspillage alimentaire et les visites pédagogiques de centres de traitement et de tri des déchets. Cette programmation a permis d'attirer près de 200 personnes.

#### Inauguration du conteneur de réemploi de la déchèterie de Bourg-de-Péage

Le 26 novembre 2015 a été inauguré le 3ème conteneur de réemploi du territoire, en partenariat avec la Recyclerie Nouvelle R. Cet évènement a réuni une trentaine de personnes autour de Mme GIRARD, vice-présidente déléguée à l'environnement, et des représentants des structures impliquées.



#### Sécurisation de la déchèterie de Bourg-lès-Valence :

Après celles de Valence/Portes-lès-Valence et de Valence le Haut, la déchèterie de Bourg-lès-Valence a été équipée d'un dispositif de vidéosurveillance. Ce dernier, relié au Centre de Protection Urbaine de Valence, permet de protéger du vol les flux de déchets ayant une valeur marchande et de réduire les actes de vandalisme.

#### Harmonisation des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM):

En 2014, 10 taux de TEOM coexistaient sur le territoire et une commune était à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2015, un travail d'harmonisation a été réalisé et désormais, toutes les communes sont à la TEOM, et le nombre de taux a été réduit à 5.

# Habitat et aménagement foncier

L'agglomération accompagne et conseille les communes pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et notamment les PLU. L'objectif est de favoriser la création ou la réhabilitation de logements accessibles et adaptés au parcours résidentiel et aux besoins des habitants du territoire.

## Principales actions 2015

### Les aides à l'amélioration de l'habitat :

En s'adressant à tous les propriétaires qui veulent des conseils, de l'assistance ou des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat, l'Agglo a investi près de 500 000 euros pour la rénovation de 430 logements en 2015. La mission d'animation de ce programme (PIG ou OPAH, selon les anciennes collectivités) est confiée au CALD-SOLIHA.

### Les aides à la construction de logements locatifs :

L'Agglo s'engage à hauteur de 1 million d'euros pour le financement de 230 logements locatifs sociaux (dont 12 très sociaux) programmés en 2015 par les bailleurs sociaux publics (DAH, HPR, OPH de Valence) et privés (ADIS, CALD, Habitat & Humanisme, SDH).

### Un Programme Local de l'Habitat à l'échelle du territoire (PLH) est en projet :

après une année 2015 consacrée au diagnostic de territoire et aux bilans des 3 PLH préexistants, 2016 permettra de définir les orientations et les actions nécessaires pour répondre aux besoins en logement de tous et favoriser la diversité de l'offre sur toutes les communes. Le nouveau PLH devra faire l'objet d'une délibération début 2017.

## Plateforme Rénov'habitat durable

### Les grands objectifs de la Plateforme Rénov'Habitat Durable

Stimuler la demande des particuliers en les incitant à aller vers des rénovations ambitieuses et en simplifiant le parcours de la rénovation énergétique et l'accès aux aides financières existantes. L'enjeu est à la fois de rendre l'habitat plus écologique mais aussi moins coûteux.



## Les faits marquants et principales actions 2015

Validation de la candidature déposée dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes pour la création de plateformes locales de rénovation énergétique. Accueil « physique » de la plateforme Rénov'Habitat Durable, mis en place au sein de l'ADIL 26, avec comme point d'entrée le Point Rénovation Info Service.

Lancement du Plan chaleur solaire, avec 135 participants, et 16 actions concrètes définies.

En octobre 2015 l'équipe nécessaire à la mise en œuvre de ces actions a été mise en place.



### Quelques chiffres :

Dispositif Opérationnel de Rénovation des Maisons individuelles : 25 entreprises du territoire formées (premier module en salle) à la haute performance énergétique, (ainsi que 77 architectes et bureaux d'étude), 4 groupements d'entreprises formés, 3 chantiers exemplaires réalisés.

- Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie (nouveau nom sur l'Agglo : visites éco-énergie) : 210 visites réalisées jusqu'en octobre, par des jeunes en service civique, 3 ambassadeurs éco-énergie recrutés dans le cadre de la plateforme Rénov'Habitat durable en octobre, afin de renforcer les conseils donnés aux particuliers, et les liens créés avec les partenaires.
- Groupe de travail multi-partenarial sur les copropriétés : 6 réunions en 2015, avec les associations de représentants des copropriétaires (ARC, CLCV) et les organisations professionnelles (FNAIM, CNAB...).
- Thermographie aérienne : 6 réunions publiques dans les communes, avec présentation de Rénov'Habitat durable. Lancement du plan Rénov'Copro et du site Coachcopro, et opération « Toitures Solaires » à l'occasion du salon de l'immobilier. Mise en ligne de la plateforme numérique [www.renov-habitat-durable.com](http://www.renov-habitat-durable.com);

## Politique de la ville

Mise en œuvre de l'organisation du contrat de ville à l'échelle de l'Agglo : modalité de pilotage et ingénierie. L'objectif est de favoriser l'articulation et la complémentarité entre l'Agglo et les villes, dans le cadre d'une compétence partagée.

L'agglo va désormais assurer le suivi et le portage du contrat avec l'ANRU, le pilotage et l'élaboration du contrat unique étant porté à l'échelle de l'agglomération par une loi de 2004.

### Les faits marquants 2015

- Signature du Contrat de Ville de Valence Romans Sud Rhône-Alpes le 17 juillet 2015, suite au diagnostic territorial co-construit avec les acteurs associatifs et institutionnels. Construit sur 3 piliers (cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, emploi et développement économique), le Contrat de Ville repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ de la Politique de la Ville. Il a une durée de 5 ans.
- Signature des conventions d'abattement de la Taxe Foncière Patrimoine Bâti en décembre, pour les patrimoines des organismes HLM situés dans les quartiers Politique de la Ville.



### Les principales actions 2015

- Organisation et lancement de l'Appel à Projet annuel, dans le but de mettre en place la programmation annuelle.
- Elaboration partenariale de la programmation annuelle des actions à destination des quartiers Politique de la Ville, suite à l'instruction et à la sélection des porteurs de projet retenus dans le cadre de l'Appel à Projet.

### Les chiffres clés 2015

A l'échelle de l'Agglo, 6 quartiers Politiques de la Ville retenus :

4 sur le territoire valentinois (les Hauts de Valence, le Polygone, Valensolles et la Chamberlière) et 2 sur le territoire romanais (le Centre ancien et le Quartier-Est),

Soit 26 431 habitants (nouvelle géographie prioritaire de 2014) sur 212 543 habitants (INSEE 2012) soit 12,4 % de la population,

En 2015 l'Agglo, outre son rôle de coordination et d'ingénierie, s'est impliquée sur des actions relevant du développement économique et d'emploi, et une action culturelle, soit près de 40 000€ (39950€), l'ensemble des actions du Contrat de Ville étant de 738 550 €.

## Foncier

48 ha de réserves foncières sont gérés par la SAFER pour les mettre à disposition des agriculteurs.

Intervention de la SAFER pour la maîtrise foncière :

- l'acquisition, par voie amiable ou par préemption, de parcelles agricoles, afin de constituer des réserves foncières, pour l'aménagement de ZA et pour l'aménagement contre les crues de rivière
- la compensation foncière, pour les exploitations agricoles impactées par les projets d'extension et d'aménagement. Dans ce cadre, l'Agglo pré-finance l'acquisition des parcelles concernées, via la SAFER qui restera propriétaire des biens jusqu'à l'aboutissement du projet. En 2015, plus de 3 ha ont été acquis par la SAFER. Au 1er janvier 2016, le stockage, via la SAFER, était de plus de 40ha

## Un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Mutualisé pour 33 communes, ce service, mis en place au 1er janvier 2015, a instruit 3762 actes d'urbanisme (soit 2126 équivalent Permis de Construire) pour le compte des communes, les communes continuant de gérer l'accueil du public et la formulation des avis.

## Administration générale

Avec un nouveau périmètre communautaire, les services administratifs de l'agglo ont eu à piloter de nombreux projets de réorganisation afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux et pour offrir à l'ensemble des agents un cadre de travail pertinent et sécurisant leurs pratiques professionnelles.

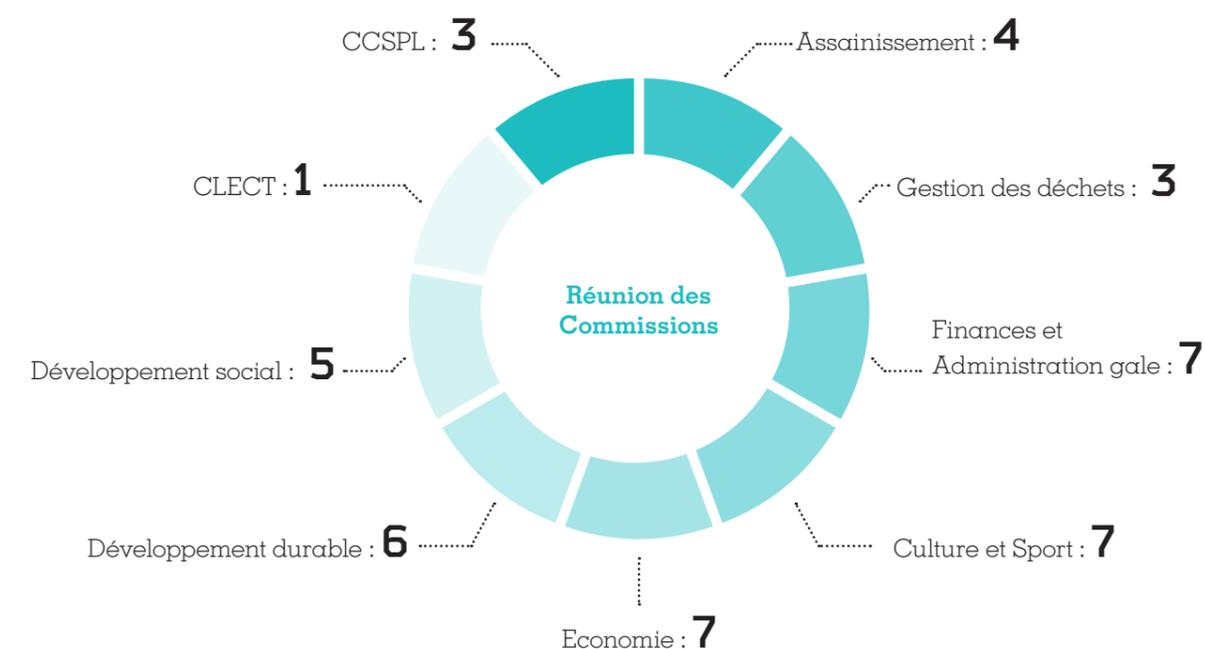
De plus, plusieurs directions et services ont travaillé à des mutualisations qui seront effectives début 2016 (ressources humaines, bâtiments, marchés et commande publique, juridique, assurances...).

Tout au long de l'année, le service des assemblées a préparé les procédures de décisions et les actes administratifs.

**Ainsi, en 2015, ont été organisés :**

**Réunions de l'Exécutif : 17**

**Conseils Communautaires : 6** réunions – **187** délibérations ont été adoptées



Le service juridique a été amené à apporter son expertise dans de nombreux dossiers, notamment pour sécuriser les actes des services. Une trentaine de dossiers de contentieux ont été suivis en 2015. Ils concernent notamment des livraisons de bâtiments non satisfaisantes. L'activité de conseils des services fut importante avec 155 avis rendus notamment liés à l'évolution juridique et à la nouvelle organisation de la communauté d'agglomération.

## Chiffres clés

Sur le budget général :

**113 M€** en dépenses de fonctionnement

**13 M€** de dépenses d'investissement

Plusieurs budgets annexes qui portent aussi les investissements du territoire :

Assainissement :

**7,3 M€** de dépense d'investissement

Déchets ménagers :

**0,2 M€** soit peu d'investissements significatifs en 2015 en raison de la création d'un budget séparé

Bâtiments économiques :

**0,3 M€** de dépenses d'investissement constituées essentiellement du remboursement de la dette puisque les bâtiments existent

Zones économiques :

**3,3 M€** investis pour aménager les zones du territoire.

**-7,3 M€** de dotation de l'Etat entre 2014 et 2017

Sur quatre ans, une perte cumulée de

**18 M€.**

## Finances

CA 2015 : la première année de financement du projet de territoire.

Les faits marquants :

La Communauté d'Agglomération a voté son projet de territoire adossé à une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse de 300 M€ à horizon 2020. Elle s'appuie essentiellement sur 5 piliers :



Soutenir la croissance économique et l'emploi avec une programmation de 92 M€,



Placer la cohésion sociale au cœur du projet de territoire par des investissements dans le domaine de la petite enfance et du sport à hauteur de 45 M€,



Renforcer la vitalité culturelle à l'appui d'un programme de 22 M€,



Préserver une qualité et un cadre de vie remarquables sur tout le territoire via l'exercice le développement des énergies renouvelables, de la gestion des compétences éclairage public, assainissement et déchets ménagers pour 114 M€,



Garantir la solidarité et l'équilibre dans Le développement de tous les territoires avec 17 M€ dont 5 consacrés au soutien de l'investissement communal par le biais de fonds de concours.

**Le vote du compte administratif 2015 montre que la Communauté d'agglomération bénéficie d'une gestion saine qui lui permet de porter ce programme d'investissement. Toutefois, les baisses successives des dotations de l'Etat risquent de tendre la situation financière diminuant de ce fait les marges de manœuvre. Pour sécuriser l'assise budgétaire du mandat, le conseil communautaire a provisionné 10 M€ en 2015.**

## Marchés et commande publique

**251 MARCHÉS OU ACCORDS-CADRES TRAITÉS EN 2015**

Il s'agit uniquement des marchés dont le montant est supérieur à **25 000 € HT.**

Valeur moyenne : **166 296 € HT\***

Pour **49.44%** ces marchés ont été contractés avec des entreprises du territoire de l'agglo, et à **75.56%** sur Rhône-Alpes.

De nombreuses clauses sociales ont été incluses dans différents marchés, comme par exemple pour les Travaux d'extension de la zone de Lautagne (1770 heures)

## Bâtiments et infrastructures

Le service Bâtiments a mené de nombreuses actions au cours de l'année 2015, soit en pilotage direct, soit en association avec d'autres intervenants.

Parmi les domaines dans lequel il est intervenu, on peut relever :

**Accompagnement dans le déménagement des services :**

- Divers travaux d'aménagement de locaux et gestion du mobilier (acquisition, transfert) sur les sites de :
- Jonchères à Valence,
- Pizançon (Chatuzange) et Réaumur (Romans) avec l'installation de locaux modulaires,
- Rue Paul Louis Héroult (Romans),
- CGV (Valence) pour la création d'un nouveau réfectoire.

**Travaux d'aménagements du bâti**

En cumulant avec l'ensemble des interventions sur tous les sites de l'agglo, ce sont 1.4 M€ TTC qui ont été investis avec notamment :

- l'aménagement des salles de bains de la crèche DOLTO (Romans) pour le passage en couches lavables
- le remplacement de l'ascenseur de la médiathèque Simone de Beauvoir (Romans)
- le changement des sols de la patinoire (Valence)
- le remplacement du système de sécurité incendie de la MMD (Valence)
- le traitement acoustique du rdc de la cartoucherie (Bourg-lès-Valence)
- l'aménagement des médiathèques centrales de Bourg-lès-Valence et Valence pour s'adapter aux automates de tri des ouvrages

### Conduite d'opération

En parallèle des marchés de travaux évoqués ci-dessus, on peut relever 3 opérations qui ont bénéficié de l'intervention d'un maître d'œuvre extérieur (architecte), à savoir :

- l'extension de la cartoucherie (Bourg-lès-Valence), débutée en 2014, et qui s'est achevée le 31 juillet 2015 – 3 700 K€ TTC.
- la réfection complète de la grande salle de Lux Scène nationale (Valence) inaugurée le 16 décembre 2014 (non mentionné au RA de 2014 !) – 1 600 k€ TTC
- la conduite des études de maîtrise d'œuvre pour :
  - le réaménagement des futurs locaux de l'E2C (Valence), début des travaux janvier 2016
  - l'extension de l'ESAD (Valence), démarrage au mois de mai
  - l'extension du CPA (Valence), démarrage au mois de juin
  - le projet d'aménagement du sous-sol de la MMD (Valence), démarrage au mois d'octobre

### Entretien, exploitation maintenance des bâtiments communautaires

La centaine de bâtiments a nécessité une dépense globale de 2.5 M€ TTC pour assurer le maintien en bon état d'usage de ce patrimoine.

La totalité du patrimoine a également fait l'objet d'un diagnostic d'accessibilité en vue du dépôt, courant 2016, de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

### Convention Rovaltain

Enfin, et pour le compte de ce syndicat mixte le service a assuré la conduite d'opération pour un projet de restructuration d'une ancienne ferme en bureaux. À noter que suite à l'abandon de ce projet, l'adaptation de l'existant a été engagée pour y accueillir des circassiens.



### \*Grosses réparations Voirie :

13 opérations, d'importance diverse, ont conduit à une dépense de 4,6 M€ TTC



### \*Gestion du Parc véhicules de l'Agglomération

- 110 véhicules
- Acquisition/renouvellement : 240 000€TTC dont des véhicules à forte qualité environnementale



### \*Intervention pour le compte du Syndicat Mixte Rovaltain (Conduite d'opération aménagement et entretien des espaces publics) :

Faits marquants 2015 :

Viabilisation complémentaire Parc du 45° Parallèle – 9 lots créés – 400K€HT

Aménagement du Parc de la Correspondance 17Ha – livraison prévue mi-2016 – 3,5M€HT



### Eclairage public

Cette compétence est partagée par 21 communes, l'ensemble du territoire de l'agglomération sera concerné au 1er janvier 2016.

- Entretien systématique, dépannage, petites réparations, accidents
- Gestion des contrats électriques et conformité des armoires de commandes
- Travaux neufs et grosses réparations pour la rénovation ou l'extension de l'éclairage public

### Principales actions 2015

#### Romans sur Isère :

- Rénovation du secteur T3 (Nord-Ouest Romancais) pour **21 000 €**
- Rénovation diverses rue secteur T5 (Centre-ville Romans) pour **190 500 €**
- Rénovation tranche 2 avenue Duchesne pour **42 800 €**
- Rénovation rues St Nicolas, Musselon et parking Cloitriers pour **24 000 €**
- Rénovation avenue Anthonioz de Gaulle pour **60 200 €**



### Voirie des zones d'activités



#### \*Aménagement/Extension de Zones d'activités :

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une ZA aéroportuaire sur 10Ha, en mitoyenneté avec l'aéroport de Valence-Chabeuil – 200 K€ HT
- Aménagement de l'extension de la ZAC de Lautagne sur Valence – 2,2M€HT – livraison prévue juin 2016
- Extension de la ZA La Motte Nord sur Valence – 1M€HT
- Phase 1 de l'extension de la Zone de Loisirs – Diabolo sur Bourg de Péage – 1,6M€HT

## Chiffres clés

7 agents

80 Km de voies

38 zones d'activités

## Chiffres clés

Budget investissement

**914 000 €**

avec les Zones d'Activités

Budget fonctionnement

**848 000 €**

avec les Zones d'Activités dont

**555 000 €**

de fourniture d'énergie et

**285 000 €**

d'entretiens systématiques et dépannages

**381** points lumineux rénové

**Génissieux :**

- Aménagement du Cœur du Village pour **72 000 €**
- Rénovation rue Simon Chopin pour **12 200 €**

**St Christophe et le Laris :**

Aménagement de la Place du Laris pour **18 700 €** (Début 2<sup>e</sup> tranche enfouissement St Christophe engagée en 2015 pour 42 600 € mais finalisée en 2016)

**Mours St Eusèbe :**

Extension du réseau Grand Chemin Sud et Carrefour des 5 Chemins pour **74 400 €**

**Montmiral :**

Extension du réseau Chemin des Bergeronnettes pour **41 500 €**

**Peyrins :**

Extension du réseau Chemin du Moulin pour **57 200 €**

## Communication

Le service communication a mis en œuvre la publication des 4 numéros annuels de magazine d'information de l'agglomération, « l'agglomération le mag », chaque numéro étant distribué à près de 100.000 exemplaires. Le prix d'un exemplaire distribué est évalué à 0.21 euros par foyer (distribution et impression), soit moins d'1 euro par an et par foyer du territoire.

Le service a organisé la soirée de vœux aux « corps constitués » qui a permis aux élus de présenter le bilan de l'année aux principaux acteurs du territoire et participé à l'organisation de la soirée des vœux au personnel de la communauté d'agglomération.

Il a travaillé avec l'ensemble des services à la création et l'élaboration de nombreux supports imprimés d'information, ainsi que l'animation et la mise à jour régulière du site internet de l'agglomération et de la page facebook.

Il répond aux demandes d'information des usagers et assure le lien avec les élus quand ils sont sollicités en lien avec leurs secrétariats communaux.

Enfin, il organise des événements destinés à présenter à la presse les actions de la collectivité afin de les faire connaître à un large public.

## Schéma de mutualisation

Un schéma de mutualisation a été mis en œuvre et adopté par le Conseil Communautaire le 26 novembre 2015. Il propose une coopération respectant les spécificités de chaque commune en se fondant sur le volontariat.

### 5 formes de coopération ont été recensées selon les situations :



Le groupement de commandes pour réaliser des économies d'échelles



La mise en œuvre de prestations de service permettant de renforcer l'équité territoriale



La mise à disposition des services ayant une expertise particulière pour améliorer le niveau de service rendu sur tout le territoire



L'acquisition de biens partagés permettant de rationaliser les dépenses



Le déploiement de services communs pour supprimer les doublons et optimiser l'organisation administrative et technique de l'agglomération et ses communes

Le schéma de mutualisation fera l'objet d'une évaluation et d'un point d'avancement annuels soumis au débat des élus communautaires lors du vote du budget.

## Chiffres clés

**5** groupements de commandes

**22** conventions de prestations de service

**3** conventions de mise à disposition de service

**3** biens communs

**5** services communs

# Des ressources Humaines au service des habitants

En 2015, la communauté d'agglomération est passée de 753 emplois permanents à 1327 emplois permanents au 1er janvier 2016, en raison du transfert des agents affectés aux compétences transférées à l'agglomération par les Communes.

## Faits marquants en 2015

La mise en place d'un dialogue social régulier dans le cadre des instances représentatives du personnel mises en place suite aux élections professionnelles de décembre 2014

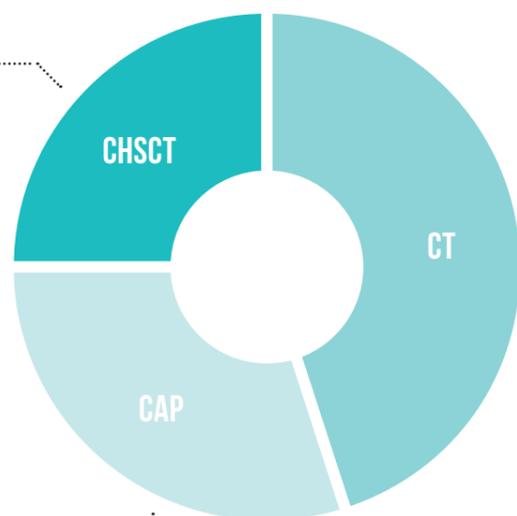
L'accompagnement des agents transférés ou mutualisés au 1er janvier 2016, en provenance de 12 communes différentes de l'agglomération

La création d'une Direction Commune des Ressources Humaines à l'agglomération et à la Ville de Valence au 1er janvier 2016, assurant la gestion d'environ 2600 agents.

## Focus

### Les instances paritaires représentatives du personnel se sont réunies à 20 reprises en 2015 :

**Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)**, chargé de suivre les dossiers liés aux conditions de travail, s'est réuni **5 fois**



**Le comité technique (CT)**, chargé de traiter les problématiques d'ordre collectives, s'est réuni **9 fois**

**Les commissions administratives paritaires (CAP)**, chargé de traiter les problématiques d'ordre individuelles, s'est réuni **6 fois**

## Projections

### En 2016, les priorités sont les suivantes :

- La mise en place d'une nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre d'un service commun, avec des processus adaptés à la gestion de 2600 agents
- Le travail sur la refonte des organigrammes de la communauté d'agglomération compte tenu du changement d'échelle de l'organisation (passage de 750 agents à plus de 1300 agents)
- L'ouverture du dialogue sur l'harmonisation du régime indemnitaire
- La mise en œuvre du Protocole sur les Parcours professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) au fur et à mesure de la promulgation des lois et décrets
- Le déploiement d'un parcours de formation pour l'ensemble des cadres de l'agglomération en vue d'impulser une culture managériale commune (200 cadres concernés)

### A l'échelle 2017-2020 la DCRH envisage de travailler plus particulièrement sur :

- Les risques psycho-sociaux et l'accompagnement des agents dans le changement, notamment avec le projet de relocalisation des services sur le quartier de Fontbarlettes et les réorganisations de services
- Le suivi du volet ressources humaines du plan d'économie impulsé par la Direction Générale
- L'élaboration d'un projet d'administration
- Le développement d'indicateurs de gestion RH en lien avec l'audit de gestion, pour mettre en place un dialogue de gestion RH avec les services
- Le développement du télétravail

## Chiffres clés

### Par statut :

**13** CDI,  
**167** contractuels,  
**40** stagiaires,  
**1107** titulaires

### Par catégorie :

**58** hors catégorie (\*)  
**216** catégorie A,  
**378** catégorie B,  
**675** catégorie C

### Par filière :

Administrative : **245**  
Technique : **458**  
Sociale, médico-sociale et médico technique : **234**  
Sportive : **18**  
Culturelle : **192**  
Animation : **122**  
Hors filière (\*) : **58**

### Par département :

Cabinet et communication : **11**  
Direction Générale, Finances et Ressources Humaines : **71**  
Département Administration Générale : **15**  
Département Cohésion Sociale et Communautaire : **547**  
Département Culture et Patrimoine : **258**  
Département Développement et Territoires Durables : **185**  
Département Technique : **198**  
Département Systèmes d'Information : **42**

(\*) Emploi aidé, assistantes maternelles, collaborateur de cabinet

# Structures et syndicats partenaires



**CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**  
DE VALENCE, DE ROMANS  
ET LE VALMONT

**CLIC**  
BASSIN ROMANS  
ROYANS VERCORS

**CLIC**  
GRAND  
VALENTINOIS

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR L'AMÉNAGEMENT  
DES BASSINS DU CHALON  
ET DE LA SAVASSE**

**COMPAGNIE SOLAIRE  
DU PAYS DE ROMANS**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES**

ROVALTAIN / AVENUE DE LA GARE / BP 10388 / 26958 VALENCE CEDEX 09

TÉL. : 04 75 81 30 30 - WWW.VALENCEROMANSAGGLO.FR